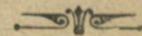




LE

ROSARY



SOMMAIRE  
DE  
SEPTEMBRE 1902



GRAVURE :  
La mise au tombeau

TEXTE :

La Nativité de Marie, 8 septembre.... J.

L'authenticité du S. Suaire de Turin  
*T. R. P. Pègues*

Les Dominicains aux Philippines (suite)  
*Analecta, O. P.*

Vie de Ste Rose de Lima.... *R.P. Mortier*

Chronique,—Dominiciana,—Fête de S. Dominique  
*Fr. Dominico*

Choses et autres, — Calendrier.

# EASTERN TOWNSHIPS BANK

Capital : \$2,000,000.

Réserve : \$1,050,000.

Bureau Chef : SHERBROOKE.

Wm. Farwell, Gér. Gén., J. MacKinnon, Ass.-Gér. Général,  
S F. Morey, Inspecteur

SUCCURSALES :—Phoenix, C.A., Grand Forks, C.A., Waterloo, Qué.,  
Stanstead, Qué., Cowansville, Qué., Coaticook, Qué., Richmond,  
Qué., Granby, Qué., Bedford, Qué., Huntingdon, Qué., Orms-  
town, Qué., Magog, Qué., Montréal, Qué.

ST-HYACINTHE, QUE., J. Laframboise, Gerant.

**L. A. BRETON, H. Fauteux D.D.S.,**

—MARCHAND DE—

**THÉ ET CAFÉ**

AUSI :

Vaisselle, Verreries, Ustensiles  
de Cuisine.

Prix spéciaux aux membres  
du Clergé et aux Communau-  
tés.

Rue Cascades, ST-HYACINTHE

Chirurgien-Dentiste

195 RUE GIROUARD

(En face de la Cathédrale)

ST-HYACINTHE.

TÉLÉPHONE 40.

## L.P. MORIN

MANUFACTURIER DE

Portes, Chassis, Jalousies, Moulures, etc., Découpage, Tournage.

Emboutage, Bois de Sciage et de Charpente, Bardeaux,

Lattes, Olapboards, etc. Séchoir à Vapeur

attaché à l'établissement.

RUE ST-ANTOINE - - ST-HYACINTHE.

## L. N. TRUDEAU,

**DENTISTE**

No. 102 RUE MONDOR....

ST-HYACINTHE

Dentiers de toutes sortes faits sur commande.

Téléphone 279.

## La Nativité de Marie

La sainte Eglise catholique est constante dans ses dévotions : celles qui lui sont chères entre toutes sont celles qu'une tradition ininterrompue lui a apportées du berceau même du christianisme. Elle leur fait une place à part dans sa liturgie, les entoure d'une solennité particulière et veut qu'elles soient aujourd'hui comme en tous temps des sources de grâces et de joies pour les âmes chrétiennes. Et ces antiques solennités qui reviennent chaque année dans le cycle liturgique apportent aux âmes pieuses je ne sais quel renouveau, quel parfum printannier que n'ont point des fêtes plus récentes et parfois plus solennelles.

Telles sont les fêtes qui honorent les principaux mystères de la vie de Jésus-Christ et de sa Très Sainte Mère. Telle est en particulier cette fête de la Nativité de la Vierge, la Notre-Dame de septembre, comme l'appelait autrefois le peuple catholique.

Quand l'Eglise a-t-elle commencé à honorer par une fête solennelle la naissance de la B. Vierge Marie ? Il serait difficile d'indiquer avec certitude le moment précis. Ce que nous savons, c'est qu'elle a toujours cru que la naissance de la B. Vierge a été toute sainte, et qu'on peut la célébrer par de saintes réjouissances, comme celle du Sauveur et de son saint Précurseur. Ce que nous savons également, c'est que l'Eglise Romaine l'a solennisée dès une haute antiquité comme en fait foi le sacramentaire attribué à Léon le Grand, qui contient la messe et l'office de cette fête.

Elle fut longtemps l'une des plus joyeuses et des plus solennelles en l'honneur de la B. Vierge. Fulbert de Chartres composa les trois principaux répons de son office et le pieux roi Robert en fit la musique, qui ravissait nos pères. S. Pierre Damien et S. Bernard exhortent les fidèles à saluer en ce jour la très douce aurore qui annonça au monde enseveli dans les ombres de la mort le prochain lever du soleil de justice. Innocent IV accomplissant le vœu du Sacré Collège des Cardinaux réunis en conclave pour son élection, institua, au deuxième concile de Lyon, une octave pour cette fête observée déjà dans toute l'Eglise. Plus tard Grégoire XI qui finit l'exil d'Avignon, vou-

lut que le peuple chrétien s'y préparât par un jeûne. Mais cette vigile n'est restée en usage que dans quelques familles religieuses, qui, comme la nôtre, professent un culte spécial pour la Très Sainte Vierge.

Aujourd'hui la fête de la Nativité de la B. Vierge Marie, quand elle ne tombe pas un dimanche, passe à peu près inaperçue du grand nombre des fidèles. Notre vie moderne enfiévrée d'affaires et de plaisirs n'a plus de temps pour ces fêtes où l'âme seule trouve à gagner. Il y a des jours pour des fêtes des arbres, pour des fêtes du travail, pour la fête des Souverains, on n'en trouve plus pour fêter la naissance de Notre-Dame qui est pourtant aujourd'hui comme en tous temps la Reine et la Mère de tout le peuple chrétien. L'Eglise catholique se fait aux nécessités du temps : elle ne demande plus à ses enfants de suspendre leurs travaux ordinaires, au jour de la naissance de la B. Vierge. Elle maintient cependant cette fête de la Nativité parmi les plus joyeuses et les plus solennelles qu'elle célèbre en son honneur.

Daigne la très douce mère de nos âmes et la très puissante et très clémentine Reine de nos cœurs agréer les hommages et les vœux de la sainte Eglise. Que le sourire de ces lèvres, qui ont baisé si souvent le Fils de Dieu, consoler nos tristesses présentes ! Que cette main qui a porté le Maître du monde protège sur la terre de nos aïeux, qui fut longtemps son royaume et son patrimoine, tant de familles religieuses qu'elle-même a fondées et soutenues jusqu'ici ! Que ce regard qui ravit les anges, fasse luire pour l'Eglise de la terre un rayon de la paix du ciel !—Au jour de sa naissance une mère ne refuse rien à ses enfants, une Reine répand sur son peuple ses faveurs et ses bienfaits.

— o —

J.

### L'Authenticité du St Suaire de Turin

La question du Saint-Suaire de Turin semblait définitivement tranchée dans le sens de l'inauthenticité après les travaux historiques et critiques de M. le chanoine Ulysse Chevalier. Elle vient d'être posée à nouveau et de la façon la plus inattendue par la savante étude de M. Paul Vignon. Un rapport présenté par ce dernier, le 21 avril 1902, à l'Académie des sciences de Paris et lu par M. De-

lage, membre de l'Institut, a attiré sur cette question l'attention du grand public. Quelques jours après, à la date du 1er mai, paraissait à la librairie Masson, un très beau volume in-4° de 200 pages, orné de 9 planches hors texte, dont quatre superbes héliogravures donnant une reproduction très exacte du Saint-Suaire. L'ouvrage était aussitôt enlevé, et avant la fin du mois, M. Vignon écrivait, pour la seconde édition de son livre, une préface dont *les Débats* recevaient la primeur. Nous avons pensé que nos lecteurs nous sauraient gré de mettre sous leurs yeux les principaux éléments d'une question que M. Ulysse Chevalier lui-même ne craint pas d'appeler une "question passionnante".

C'est en 1898 que fut photographié le Suaire de Turin. L'image que donna la photographie, et où l'on crut découvrir les traits du Christ, parut remarquable. Les hommes d'art s'en occupèrent. Déjà le public religieux commençait à s'émouvoir, lorsqu'un critique éminent, M. le chanoine Ulysse Chevalier, fit de graves réserves au nom de l'histoire. Pour lui, le Suaire n'était pas authentique ; il ne remontait pas, dans l'histoire, au delà de l'année 1353. Bien plus, un document retrouvé par lui mentionnait "la fraude et comment l'étoffe avait été peinte par un artiste ; l'artiste lui-même avait fait des aveux". Une série de pièces contradictoires devait fixer avec certitude le lecteur sur la nature de la relique de Turin : c'était une représentation par la peinture du Christ déposé dans le Suaire. Le travail de M. Ulysse Chevalier, une brochure de 120 pages, reçut l'assentiment de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, et fut récompensé, dans la séance solennelle du 15 novembre 1901, par une médaille d'or de 1.000 francs.

Cependant, et tandis que l'Académie des inscriptions sanctionnait d'une façon si éclatante les travaux et les conclusions de M. Ulysse Chevalier, la question se posait et s'étudiait sous un autre jour dans les laboratoires de la Sorbonne. On travaillait là sur les épreuves originales de la photographie prise à Turin en 1898. M. Vignon nous déclare que "ces documents photographiques furent d'abord étudiés à la Sorbonne avec un scepticisme complet, par des hommes de science dont le rôle n'est pas de se fier aux vieilles traditions ;" mais que "revus ensuite avec une

attention croissante, ils paraissaient dignes d'une étude minutieuse". L'étude se poursuivit pendant un an et demi, et elle fut conduite, nous déclare encore M. Vignon avec une indépendance absolue". Quiconque aura lu le beau travail de M. Vignon ne doutera pas de la sincérité de ces paroles ni de leur parfaite exactitude.

L'auteur commence par laisser de côté les questions d'autorité portant sur la discussion des documents historiques ou des traditions, et se place exclusivement sur le terrain de la science positive. Il ne veut rien savoir de ce qu'on a pensé ou dit au sujet du Suaire de Turin. Il ne tient compte que d'une chose : qu'actuellement se trouve à Turin une pièce d'étoffe longue de 4 m. 36 et large de 1 m. 10 ; laquelle étoffe a été photographiée en 1898.

On a essayé, il est vrai, de jeter le discrédit sur ces photographies. Elles n'auraient pas grande valeur documentaire. Les clichés seraient suspects.—M. Vignon montre que ces insinuations n'ont rien de fondé ; qu'elles sont même tout à fait fausses. Les photographies de 1898 ont été prises dans des conditions exceptionnellement bonnes au double point de vue de la compétence et de la sincérité. Elles sont garanties par l'autorité d'une commission officielle nommée par le président même de l'exposition de l'art sacré, M. le baron Antonio Manno, membre de l'Académie des sciences de Turin. Cette commission officielle, cherchant quelqu'un dont la loyauté scientifique égalât la compétence, s'adressa, pour l'exécution de la photographie, à M. le chevalier Pia, artiste très apprécié en Italie et dont les travaux photographiques sont si remarquables. On dressa même un procès-verbal des moindres circonstances dans lesquelles fut prise la photographie du Suaire, et la pièce dûment légalisée fut passée devant M. Giuseppe Cantù notaire à Turin. Cette pièce notariée a été remise à M. Vignon par M. le baron Manno, sous la responsabilité duquel ont été faites les opérations photographiques. Il est impossible que M. Ulysse Chevalier ignore ces détails, puisqu'il a lu l'ouvrage de M. Vignon. Comment expliquer, dès lors, cette phrase qu'il vient d'écrire dans le numéro de juin de la Revue *l'Art et l'Autel*, p. 234 : "Le roi d'Italie autorisa, après quelques hésitations, un amateur, M. Secondo Pia, à photographier la relique". Les photographies de 1898 ne sont pas d'un

amateur ; elles ont une valeur documentaire incontestable. Elles sont la constatation d'un fait et relèvent essentiellement de la science positive.

Or un simple regard jeté sur ces photographies montre que sur l'étoffe de Turin se trouve une double silhouette, la silhouette d'un homme vu de face et vu de dos. Ici encore nous sommes en présence d'un fait, d'un fait brutal qu'il s'agit d'expliquer. Sans doute, répondent les historiens ; mais ce fait nous l'expliquons, pièces en mains, par cet autre fait historiquement démontré, qu'un peintre a exécuté sur l'étoffe la double silhouette. M. Vignon prend acte de cette réponse et son travail aura pour objet de la contrôler au point de vue scientifique. Il se met à l'étude de la double silhouette que la photographie nous révèle. Une première série d'observations minutieuses lui fait conquérir cette première position : que *les images que porte le Saint-Suaire sont, du moins actuellement, modelées en négatif*. C'est là une position désormais acquise. Même les tenants de la thèse picturale l'acceptent aujourd'hui et n'essayent plus de s'y soustraire. Il faut donc, pour expliquer ces images dans la thèse de la peinture, admettre : ou que ces images ont été peintes comme nous les voyons, c'est-à-dire en négatif, ou qu'exécutées d'abord en positif par l'artiste, elles se seront ensuite altérées peu à peu sous l'action du temps jusqu'à se transformer totalement. La première hypothèse ne résiste pas à l'examen du seul double artifice qu'aurait pu employer le peintre et qui est l'artifice du contre-jour ou celui du tableau noir. La seconde est plus insoutenable encore, ainsi que le montre l'ingénieuse comparaison avec le fresque du *Calvaire* d'Assise. Et M. Vignon formule successivement cette double conclusion dont l'évidente clarté ne fera que s'accroître par toute la suite de son travail ; savoir : que *les images n'ont pas été exécutées par un procédé pictural, telles qu'ont les voit aujourd'hui sur le Saint-Suaire ; qu'elles ne sont point une œuvre picturale*.

Puisqu'elles ne sont pas une œuvre picturale, comment donc expliquer leur présence sur l'étoffe de Turin ? Il faudra nécessairement qu'elles soient une empreinte, l'empreinte d'un corps réel. Mais encore, cette empreinte, comment se sera-t-elle produite ? Devrons-nous supposer une empreinte par contact ? Des expériences con-

cluantes et qu'il a réalisées lui-même après s'être enduit de sanguine ont montré à M. Vignon qu'il est impossible, par simple contact, d'obtenir une tête humaine avec quelque correction, et il en a conclu que *les images du Saint-Suaire, qui sont des empreintes, n'ont pas été réalisées par les seules actions de contact mais qu'elles se sont réalisées spontanément*. Une nouvelle étude admirable de précision et dont on pourrait dire qu'elle est d'une rigueur toute géométrique, lui fait constater que les images du Saint-Suaire se sont réalisées exactement et de la manière la plus parfaite, selon que l'exigeait la loi des distances. Il n'y avait plus de doute possible : si le suaire de Turin porte la double silhouette que nous savons par la photographie qui s'y trouve, c'est que le corps d'un homme aura été enveloppé dans ce Suaire.

Restait à déterminer les conditions chimiques, physiologiques ou historiques dans lesquelles le phénomène avait dû se produire. De concert avec M. Colson, répétiteur de physique à l'École polytechnique, M. Vignon, après une nouvelle série d'études et d'expériences non moins rigoureuses que délicates, aboutit à une découverte tout à fait inattendue. Les empreintes du Saint-Suaire sont le résultat d'actions chimiques qui se sont produites spontanément et dans des conditions nettement définissables. Pour les appeler de leur vrai nom, nous dirions, créant au besoin un néologisme barbare mais très expressif, qu'elles sont des *impressions vaporographiques* ; et cela signifie qu'un linge préalablement enduit d'une mixture de myrrhe et d'aloès, serait impressionné exactement comme l'a été le Saint-Suaire, par un corps qui aurait dégagé régulièrement d'abondantes vapeurs ammoniacales.

Arrivé à ce point de son étude, et désormais en possession de sa précieuse découverte scientifique, M. Vignon ne pouvait plus faire abstraction de ce que la tradition disait au sujet du Saint-Suaire de Turin. Il se mit à examiner avec un soin infini la nature des stigmates marqués sur le corps dont le Saint-Suaire a gardé l'image. Ces stigmates révélaient à n'en pas douter que ce corps avait été celui d'un supplicié, et d'un supplicié qui avait été flagellé, couronné d'épines, chargé d'un poids lourd qui avait strié son épaule droite, percé aux mains et aux pieds, frappé d'un grand coup de lance au côté droit. En

Le jour de la mise au tombeau, les femmes se pressent autour du corps inanimé de Jésus-Christ, et l'embrassent avec une douleur muette. Les hommes, les uns portant des instruments de travail, les autres des objets de commerce, regardent avec une curiosité muette.



LA MISE AU TOMBEAU

Le jour de la mise au tombeau, les femmes se pressent autour du corps inanimé de Jésus-Christ, et l'embrassent avec une douleur muette. Les hommes, les uns portant des instruments de travail, les autres des objets de commerce, regardent avec une curiosité muette.

même temps et sur les traits de son visage on lisait un calme, une sérénité, une majesté incomparables qui ne pouvaient pas être d'un vulgaire criminel. Dès lors la question se posait nette et précise : n'aurions-nous pas, dans le Saint-Suaire de Turin, le linceul même qui aurait enveloppé le corps du Christ après sa mort et gardé son empreinte ?

Une grosse difficulté cependant demeurait. Le R. P. Brucker la signalait dans le 1er numéro de mai des *Etudes*, "tout en inclinant à conclure comme M. Vignon et en le félicitant cordialement de son beau travail". M. Ulysse Chevalier, dans la Revue que nous avons déjà citée *l'Art et l'Autel*, semble espérer ou même vouloir l'établir définitivement et ruiner ainsi par la base la conclusion dernière de M. Vignon. Si, en effet, le corps du Christ a été lavé quand on le descendit de la Croix, il n'aura plus été dans les conditions requises pour que la thèse scientifique de M. Vignon garde sa valeur. Les vapeurs ammoniacales dues à la sueur fébrile n'auront pas pu se produire et nous ne pouvons plus appliquer ici la théorie des impressions vaporographiques. Hâtons-nous de dire que M. Vignon n'a pas ignoré la difficulté. Elle se tire d'un texte de saint Jean, ch. xix, v. 40. Il est dit là que le corps de Jésus fut entouré de linges avec les aromates comme c'est la coutume aux juifs d'ensevelir. D'où l'on voudrait conclure que le corps du Christ fut lavé, oint de parfums et serré dans des bandelettes. Mais M. Vignon fait remarquer très sagement que si on entend ainsi ce verset, il n'est plus possible d'expliquer ce que nous lisons dans les synoptiques, notamment dans saint Marc (xvi, v. 1.) au sujet des saintes femmes, qui, après avoir constaté de leurs yeux comment Joseph d'Arimathie et Nicodème plaçaient le corps de Jésus dans le monument, selon que nous le marque saint Luc (xxiii, v. 55,) allèrent acheter des parfums afin de venir, au lendemain du sabbat, oindre le corps de Jésus. N'aurions-nous pas, au contraire, la plus parfaite harmonie entre ces divers textes, si nous disions qu'en raison du sabbat qui approchait, et comme il fallait se hâter, on n'eut pas le temps, ce soir-là, de procéder à la sépulture complète du Christ ? Comme cependant on voulait se conformer, du mieux possible, à l'usage des juifs, ainsi que le marque saint Jean, et ne pouvant pas oindre avec

les parfums le corps de Jésus qu'on n'avait pas le temps de laver, on se contenta de répandre sur le linceul acheté par Joseph d'Arimatee, les cent livres de myrrhe et d'aloès qu'avait apportées Nicodème et on enveloppa dans ce linceul ainsi enduit d'aromates le corps de Jésus. Cette interprétation, d'ailleurs très littérale et très obvie, a, de plus, le singulier avantage de fortifier la conclusion de M. Vignon et d'être elle-même éclairée par la théorie scientifique de ce dernier. Nous saurions désormais d'une façon certaine et précise l'usage qui fut fait des cent livres de myrrhe et d'aloès apportées par Nicodème. M. Vignon vient de publier dans *la Revue chrétienne* du pasteur F. Puaux (No de juillet) une réponse à l'article paru dans cette même Revue à la date du 1er juin. Cette réponse contient des renseignements nombreux et précieux sur la traduction du verset de saint Jean que nous venons d'indiquer.

Un autre texte de saint Jean faisait encore difficulté. C'est celui du chapitre xx, v. 7. M. Vignon l'explique d'une façon non moins satisfaisante et montre que le "Suaire" dont il est parlé en cet endroit ne peut pas être un "mouchoir" ordinaire, mais une longue pièce d'étoffe qui devait pouvoir s'enrouler, à la façon d'un tapis, en commençant par une extrémité et finissant par l'autre. La lettre du texte de saint Jean confirme cette interprétation. Il est bon de noter, et c'est M. Vignon qui nous l'apprend dans un article du *Correspondant* (25 mai 1902,) qu'en continuant les fouilles de Faijum, M. Gayet vient de retrouver, dans des tombes juives, des momies enveloppées dans de grands linceuls qui avaient exactement la forme de celui de Turin et passaient par dessus la tête du mort. Cette forme de linceul et le mode de sépulture qu'elle dénote n'étaient donc pas chose insolite du temps du Christ. Il serait au contraire malaisé d'expliquer qu'un fraudeur du moyen âge eût pu la soupçonner.

Vraiment, le problème, en se serrant, se simplifiait, s'éclairait de plus en plus ; et M. Vignon pouvait ne plus estimer téméraire, mais parfaitement licite et même obligatoire pour sa conscience de savant loyal autant que rigoureux, de formuler cette nouvelle conclusion, pour lui scientifiquement démontrée, que l'image du Saint-Suaire de Turin est *l'empreinte spontanée du corps de Jésus-Christ*.

L'étude archéologique et l'examen esthétique dont l'auteur a voulu accompagner sa démonstration ajoutent encore à la force de persuasion qui s'en dégage. Aussi bien n'a-t-on pas de peine à comprendre qu'après un dernier chapitre où il aborde enfin la difficulté historique signalée et exposée par M. le chanoine Ulysse Chevalier, il n'hésite pas à déclarer qu'à supposer l'authenticité des aveux officiels du peintre, il ne modifierait encore pas sa manière actuelle de penser. Ces aveux, en effet, ne peuvent être pris en considération que s'il est vraiment possible qu'un peintre ait exécuté les images du linceul. Sinon, ils doivent être tenus pour nuls et non avendus. A ceux qui lui objectaient, tout en louant son travail, de ne présenter qu'un tissu d'hypothèses concordantes, M. Vignon répond, en finissant, qu'en effet la concordance est incontestable ; mais qu'au lieu d'être un tissu d'hypothèses, son étude est un faisceau d'observations. Il conclut par ces mots où l'on respire, avec une exquise modestie, la confiance la plus justifiée : "Bientôt le Saint-Suaire entrera dans l'histoire par la porte que lui aura ouverte, toute grande, la science positive."

T. R. P. PÈGUES.

(*A suivre*)

— o —

## NOTES ET DOCUMENTS

POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE L'ORDRE DES FRÈRES  
PRÊCHEURS DANS LES ILES PHILIPPINES

(Années 1898, 1899 et 1900)

(*suite*)

3. *Le développement de l'instruction à tous les degrés, répandue à profusion parmi les indigènes*, des Philippines, a été l'une des causes principales du soulèvement de ces peuples contre le haut domaine de l'Espagne. Il est nécessaire d'entrer ici dans quelques explications, car nous touchons à un état de choses qui a surtout excité le mécontentement des insulaires contre la métropole. Depuis le jour où les Ordres Religieux, à la suite des premiers conquérants espagnols, vinrent s'établir aux Philippines, les religieux n'ont pas cessé un seul instant d'employer au service des Philippines toute leur influence, usant sans mesure et leur temps et leurs forces pour élever peu à peu la

race indigène dans les voies de la civilisation, au double point de vue intellectuel et moral. L'Université de Manille, fondée par un religieux dominicain, Mgr Benavides, évêque de cette ville, fut le plus grand foyer de lumière qui servit à cette transformation progressive des esprits. Cette institution distribuait chaque année l'enseignement secondaire à près de six mille jeunes gens dans ses deux grands collèges, de St Jean de Latran, à Manille et du B. Albert le Grand, à Dagupan. Le collège de Dagupan est en ce moment occupé par les troupes américaines. Le collège de St Jean de Latran, installé dans de vastes locaux, possède un personnel complet de professeurs pour l'enseignement secondaire, qui lui permet de supporter la comparaison avec les meilleurs collèges d'Europe. Cet établissement possède à l'heure actuelle 175 élèves internes et 600 externes. Outre les cours, qu'on trouve généralement dans nos collèges d'Europe, on y enseigne le japonais et le chinois. Enfin nos Pères ont un troisième collège à Tuguegarao, capital de la province de Cagayan, au nord de l'île de Luzon. Cet établissement, de date récente, ne compte encore que 70 élèves. Les religieuses dominicaines du Tiers-Ordre possèdent également quatre grands collèges pour l'éducation des jeunes filles. Trois de ces établissements sont momentanément fermés ; et leurs locaux occupés par les troupes américaines : ce sont les collèges de Lingayen et de Vigan fondés en 1890 et celui de Tuguegarao fondé en 1892. Par contre, nos Sœurs possèdent à Manille un très vaste établissement scolaire ; fondé en 1698, et où se trouvent en ce moment élevées par leurs soins quatre cents jeunes filles (200 internes et 200 externes).

L'enseignement supérieur de la théologie, de la philosophie, du droit, des mathématiques, des sciences naturelles et physiques, de la médecine et de la thérapeutique était donné dans plusieurs chaires de facultés, ayant annuellement un nombre d'auditeurs s'élevant d'ordinaire au chiffre de deux mille environ. Mgr Salazar, premier évêque de Manille, avait tout d'abord créé plusieurs chaires de théologie, relevant de son Eglise cathédrale. Le collège de St Thomas, où se trouvaient ces cours publics de théologie, fut érigé en Université le 15 août 1619. Philippe IV, roi d'Espagne, reconnut cette Université par

Décret du 27 novembre 1623. Innocent X, par ses Lettres Apostoliques, en date du 20 novembre 1645, lui accorda le titre et les privilèges d'Université ecclésiastique avec le droit de conférer les titres de Docteur en théologie et en philosophie. Clément XII ajouta le droit de conférer les titres de Docteur en droit romain et canonique. Enfin un Décret du roi d'Espagne, en date du 29 décembre 1875, créait dans l'Université de Manille les Facultés de droit civil, de médecine, de pharmacie et de notariat. On y a ajouté depuis des Facultés pour les lettres, les sciences naturelles de physique et de chimie. Le nombre des étudiants de l'Université de Manille, pour la présente année 1901-1902, dépasse le chiffre de trois cents. Lorsqu'un jeune homme de la race indigène, ayant achevé ses études, obtenait un diplôme universitaire, nos Pères ne l'abandonnaient point et s'intéressaient naturellement à son avenir.

C'était d'ailleurs la tradition des Dominicains de couvrir les indigènes de leur protection. Les anciennes lois de la monarchie espagnole reconnaissaient officiellement aux Dominicains le titre de Protecteurs des Indiens. Ce titre était un glorieux souvenir des grands noms de Las Casas, Benavides, Herrera, Sanchez, et de tant d'autres fils de St Dominique, ayant rempli ce rôle avec autant de désintéressement que d'efficacité. Nos Pères protégeaient donc toujours un indigène, leur ancien disciple, dans ses justes revendications pour obtenir dans la colonie un emploi, conforme à son degré d'instruction. Il est vrai que leur protection était bien souvent inefficace. C'était assurément pour les Dominicains des Philippines un grand sujet de tristesse que de voir toute une nombreuse jeunesse, élevée par leurs soins, rentrer mécontente dans ses foyers, avec des titres universitaires qui n'étaient souvent pour elle qu'un pur ornement, sans utilité pratique. Souvent les Dominicains devaient constater que leurs anciens élèves possédaient toutes les qualités requises pour remplir dignement des emplois, dans la colonie, donnés à des européens incapables, ignorants, immoraux, fruits gâtés de la politique et scandale du pays. De là, chez un grand nombre de jeunes Philippins, des plaintes, des animosités toujours croissantes contre le régime espagnol et constituant un groupe nombreux de mécontents, vrai péril

pour la stabilité des institutions espagnoles aux Philippines.

Sans doute tous ceux qui se plaignaient d'avoir été écartés des emplois en possession du gouvernement, n'avaient pas toujours été victimes d'une injustice. La race malaise avait sur ce point des susceptibilités exagérées ; elle s'illusionnait grandement parfois sur ses qualités pour gérer une administration. Les connaissances techniques, les qualités brillantes de la mémoire et de l'imagination, la facilité pour les langues, pour l'acquisition de quelques connaissances scientifiques constituaient aux yeux de l'indigène des titres indiscutables à ses prétentions ; il oubliait ou ne se rendait pas compte que le défaut de jugement, de sens pratique le rendait souvent inapte à la bonne gestion des intérêts publics. Il n'en restait pas moins vrai cependant que, règle générale, être espagnol ou protégé par l'élément espagnol, valait mieux pour obtenir un emploi dans les colonies que le talent et les connaissances techniques. On peut dès lors aisément se figurer combien cet état de choses était exploité par tous ceux qui se proposaient de secouer tôt ou tard le joug de l'Espagne. En présence de ce mouvement des esprits, les Dominicains, qui présidaient à la direction de l'Université de Manille, avaient demandé que la moitié des postes de médecins, de pharmaciens, de notaires, de promoteurs fiscaux, d'officiers militaires dans les colonies, fussent données au concours et réservés aux indigènes, anciens élèves de l'Université ; ils eussent voulu préparer ainsi la colonie des Philippines au *self-gouvernement* concédé par l'Angleterre à ses colonies, pour éloigner l'idée de la rébellion totale et définitive. Le Gouvernement espagnol ne tint aucun compte de cette requête et des indications fournies par les religieux, sur la fermentation séparatiste de la jeunesse philippine, instruite par l'Université de Manille. Enfin le tempérament de la race malaise, son génie plus facile que profond donnait à l'instruction, reçue par les indigènes, un caractère superficiel, qui la rendait souvent extrêmement dangereuse. Les Dominicains eux-mêmes, pour ne point prêter flanc à la critique de tous ceux qui ne veulent voir chez des religieux que des hommes à l'esprit rétrograde, avaient apporté en ces derniers temps un grand développement à l'étendue de leurs programmes universitaires.

Aux Philippines, comme en Europe, on eût pu discuter justement sur les avantages et les inconvénients de cette diffusion à outrance d'une science plus apparente que réelle et créant tant de mécontents. Ajoutons que nos Pères étaient les premières victimes de cet état de choses. Parce qu'ils restaient, en dépit de tous les déboires de loyaux espagnols, ils ne proposaient jamais pour les postes, dépendant de leur influence, ceux de leurs élèves qu'ils savaient animés de l'esprit révolutionnaire. Cette mesure de prudence et leur nationalité espagnole les mettaient en butte à toutes les récriminations de la part de ceux qui oubliaient bien vite le devoir de la reconnaissance pour n'envisager que les mécomptes de leur ambition déçue.

4. *La protection, accordée en pays étranger, aux portes même des Philippines, et jusqu'en Europe, à tous les mécontents, qui, par leurs complots, préparaient la chute de la puissance espagnole, a beaucoup contribué à ce résultat.* Dans les ports de Hong-kong et de Singapore et Chine et dans l'Indo-Chine, à Yokohama au Japon, les flibustiers et les indigènes, en révolte contre l'Espagne, créaient des foyers permanents d'insurrection ayant leurs journaux, comme le *Hong-Kong*, le *Telegraph* et le *Free Press*, dont les articles révolutionnaires, clandestinement transportés aux Philippines, minaient sourdement le domaine de l'Espagne dans l'Archipel.

5. *La décadence de l'armée espagnole et la négligence de l'Espagne à organiser dans ses colonies des forces militaires suffisantes constituaient un encouragement permanent à toutes les révoltes.* Une des causes principales de l'insurrection des Philippines fut la connaissance, malheureusement trop répandue, des faiblesses de l'Espagne. Les Philippins, dont plusieurs étaient fort riches, se rendaient fréquemment en Espagne, et parcouraient toutes les Capitales de l'Europe, ainsi que les principales villes de l'Amérique. Des comparaisons s'établissaient naturellement dans leur esprit ; elles n'étaient point d'ordinaire favorables à l'Espagne. Il y avait beau temps que le prestige de la vieille Castille, de l'Espagne légendaire, s'était éclipsé aux yeux des Philippins, quand ils comparaient l'Espagne actuelle aux nations d'origine plus récente, ou aux vieilles nations, pourvues abondamment de toutes les forces redoutables de l'armement moderne. L'instruction

technique insuffisante d'un certain nombre d'officiers espagnols, les rivalités, les intrigues, malheureusement trop fréquentes parmi les chefs de l'armée espagnole, avaient été souvent un sujet de réflexions pour les Philippins, réflexions, comme on le pense bien funestes au maintien de la souveraineté de la métropole. L'insurrection de Cuba, les évènements qui se passèrent aux Carolines en 1885, les armements du Japon, ses victoires sur la Chine, les succès militaires de la France au Tonkin, les sacrifices continuels que l'Angleterre et l'Allemagne ne marchandait jamais, dès qu'il s'agissait de fournir pour leurs colonies une armée et une flotte, eussent dû avertir l'Espagne de la nécessité de suivre le mouvement général des nations européennes, si elle voulait conserver la possession de ses colonies. La voix du curé et de l'alcalde devaient tôt ou tard être insuffisantes pour maintenir dans l'obéissance la race indigène aux Philippines ; il y fallait nécessairement ajouter la voix du canon et de la mitraille. Le gouvernement de Madrid et ses administrations navales et militaires vivaient sur ce point dans une somnolence incompréhensible. Les évènements ont assez démontré, quand la flotte américaine se présenta devant Manille, l'impéritie du haut commandement militaire espagnol, l'imprévoyance et le dépourvu de ses administrations, incapables de fournir des moyens de défense à la colonie contre l'invasion étrangère.

6. *Les divisions politiques et religieuses, qui ont déchiré l'Espagne pendant le cours du XIX<sup>ème</sup> siècle, ont été le principe générateur de la plupart des maux que nous venons d'énumérer. Elles sont à la base de la décadence de l'Espagne et elles ont réellement causé la perte de ses colonies.* Le manque d'union dans les idées fondamentales, les rancunes, les attaques dont se poursuivent depuis cinquante ans les différents partis qui ont occupé le pouvoir, ont absorbé toutes les forces vives de la grande nation espagnole. Tandis que l'Angleterre et l'Amérique, possédant des nationaux profondément unis dans le concept d'une même patrie, faisaient converger toutes leurs forces au développement du progrès matériel, l'Espagne, oubliant des formidables problèmes de l'économie politique moderne, voyait ses enfants s'épuiser dans des disputes stériles sur le fond même de sa constitution politique. Ces divisions

entre Espagnols étaient d'autant plus graves qu'elles étaient plus profondes. Quiconque est au courant du véritable état des esprits en Espagne sait fort bien que, derrière ces divisions politiques, se cachent des divisions religieuses. Les luttes politiques n'ont été en Espagne si ardentes, que parce qu'elles déguisent chez une race, traditionnellement habituée aux idées élevées, une opposition dans les esprits sur les vérités religieuses fondamentales. Dans aucun peuple, (et c'est l'honneur de l'Espagne,) la foi n'avait jeté des racines plus profondes. Dans aucun peuple par conséquent les divisions religieuses n'ont engendré un malaise plus grave et des guerres plus passionnées.

Dans quelle mesure faut-il admettre, au point de vue pratique, les négations du naturalisme contemporain dans une nation où le Catholicisme a été par excellence la religion de l'Etat ? Dans quelle mesure faut-il laisser la Révolution cosmopolite établir ses institutions au sein du peuple qui fut le plus croyant et le plus amoureux de ses croyances ? Tel est le problème, qui, depuis cinquante ans, a absorbé toute l'attention des Espagnols, toutes les forces vives de la nation, et qui ne lui laissait plus le temps de s'occuper de l'organisation de ses colonies. Avant la mort du roi Ferdinand VII, il existait en Espagne une parfaite unité des esprits dans toutes les questions religieuses et politiques. L'autorité de l'Eglise et celle du Roi étaient indiscutables ; elles formaient le lien religieux et social de toutes les Espagnes. Dans les Universités et les Académies de l'Etat, aussi bien que dans les couvents et les séminaires, on recevait une même éducation nationale et religieuse. Transportés aux colonies, les Espagnols, quelle que fut leur carrière spéciale, ne formaient qu'une seule famille. Le religieux était aussi dévoué à l'autorité royale que le fonctionnaire et le soldat. Ceux-ci, à leur tour, étaient aussi profondément catholiques, aussi dévoués à l'autorité de l'Eglise que le prêtre et le religieux. Après la Révolution de 1835, cette heureuse union, qui avait été la force des administrations espagnoles, comprimant dans une certaine mesure ses autres défauts, commença peu à peu à disparaître. Les différents régimes politiques, qui se sont succédés en Espagne dans le cours du siècle passé, ont amené aux colonies des fonctionnaires profondément

opposés les uns aux autres. On vit alors des espagnols, imbus des idées nouvelles, tourner en dérision la religion catholique qui avait été celle des aïeux, celle de la patrie au temps de sa postérité et de sa gloire ; on vit des gouverneurs de provinces, des alcades, des officiers de l'armée, des fonctionnaires de tout ordre, donner aux indigènes le spectacle d'une vie peu édifiante, détruisant par la parole et par l'exemple le prestige séculaire de l'autorité des représentants du Roi, luttant plus ou moins sourdement contre l'autorité ecclésiastique, enlevant aux populations le respect traditionnel accordé aux religieux dans un pays qui leur devait tout. Tous les religieux, prisonniers à Cervantes, étaient unanimes dans leur témoignage sur ce point.

Les mauvais espagnols, destructeurs des traditions de la patrie, ont été le grand fléau des colonies, où leur irréligion n'a cessé d'être un dissolvant d'une efficacité malheureusement souveraine. La cause la plus influente de l'insurrection des colonies fut l'importation aux Philippines des idées libérales, libres penseuses, anticatholiques, apportées par les employés et les journaux de la Métropole. Ces idées envahirent peu à peu les esprits et détruisirent complètement le respect de l'autorité, la confiance dans le sacerdoce catholique, qui étaient les grandes forces soutenant tout l'édifice des colonies espagnoles. L'Espagne fut sur ce point inférieure aux pays protestants. L'Angleterre, la Hollande, l'Allemagne envoyaient dans leurs colonies des jeunes gens instruits, dont les connaissances techniques servaient grandement au progrès de la civilisation matérielle. Ceux-ci s'occupaient d'ordinaire fort peu de la religion, mais ils ne la combattaient pas. Le fonctionnaire espagnol, au contraire, qui venait aux Philippines où la religion catholique avait été une force colonisatrice de premier ordre, manquait des connaissances techniques qui eussent rendu sa présence profitable aux intérêts matériels de la contrée, et, pour se montrer homme du jour, il s'appuyait sur ses fondements la religion traditionnelle qui seule soutenait encore l'édifice chancelant des colonies espagnoles. Les Dominicains, aux Philippines, étaient souvent témoins d'un spectacle non moins lamentable. De jeunes philippins, anciens élèves de l'Université de Manille, après quelques années de séjour en Espagne, revenaient

dans leur pays natal libres penseurs, souvent même, en raison de la fougue de leur tempérament, adversaires acharnés des croyances religieuses de leur première jeunesse. La facilité des communications entre l'Europe et les Philippines, depuis l'ouverture du canal de Suez, avaient permis l'introduction de toutes les erreurs antichrétiennes et antisociales, dans un milieu où l'unité religieuse et sociale était d'autant plus nécessaire qu'on ne pouvait y rencontrer ni l'unité de race, ni celle de la langue, ni l'unité géographique, ni celle d'une longue histoire se déroulant à travers l'ascension lente et progressive d'un seul et même peuple.

(A suivre)

— o —

### Sainte Rose de Lima

(Suite)

#### IV.—L'EXPIATION

**E** terme paraît dur quand il s'agit d'une âme innocente. Qu'avait-elle à expier ? Dès l'enfance, Rose, éclairée d'En-Haut, a compris le mystère de la croix : ce DIEU descendant sur terre pour y mourir au milieu des tortures les plus effroyables. Le crucifix était son livre, et, lisant sur ce livre, écrites en lettres sanglantes, toutes les angoisses du Fils de DIEU, elle en pénétrait le sens profond, contemplant, ravie, cette justice souveraine apaisée, cette miséricorde infinie et débordante, tous les bienfaits ruisselants de la Croix avec le sang rédempteur. Quand l'Esprit-Saint rédempteur. Quand l'Esprit-Saint parle, de la lumière à la pratique le pas est vite franchi. S'unir à JÉSUS pour expier avec lui, et ses fautes personnelles, et les fautes d'autrui, c'est le secret des pénitences extraordinaires de Rose. Pour les comprendre, il suffit de regarder son crucifix. DIEU et Rose s'entendent à merveille : ils se donnet la main et frappent tour à tour. DIEU lui envoie maladie sur maladie : la convalescence de l'une est la préparation de l'autre. La fièvre a tout droit sur elle et elle en abuse. Quand DIEU se repose, Rose commence. Une relâche dans la souffrance lui semblerait une trahison. Ses jeûnes, ses abstinences se multiplient au point qu'elle tom-

be d'inanition. Souvent quelques pépins de citron après le coucher du soleil, voilà toute sa nourriture. Sa mère se fâche. De voir sa fille se défigurer elle-même, faute de manger, la met en colère. Elle exigea qu'elle vint prendre ses repas à la table commune. Rose obéit, mais, à force de supplications, elle obtint de se faire servir les mets que son estomac pouvait supporter. Oh ! ce n'était pas gourmandise. Il y avait au service de la maison une Indienne que le cœur de Rose avait séduite. Elle aimait sa jeune maîtresse plus qu'elle-même, Marianne,—c'était son nom,—devint sa confidente.

Il fut convenu, dans le plus grand secret, qu'elle lui servirait des plats de sa façon : du pain et de l'eau bouillie avec des herbes amères. Les deux complices allèrent plus loin. On arrosait cette panade du jus d'une plante très nauséabonde dont la provision se gardait bien cachée dans une haie du jardin. Rose en était si friande que, chaque matin à son lever,—à moins qu'elle eût à communier,—elle en buvait sa petite goutte. ; les larmes lui en venaient aux yeux, tant le goût était désagréable. Marie d'Oliva ne se doutait de rien, mais un jour—le diable aidant—elle trouva la fameuse fiole. On devine les amabilités qui tombèrent, drues comme grêle, sur les deux coupables !

Rose était loin d'être rassasiée de souffrance ; même dans la pénitence, elle se fit artiste. Au-dessous de ses vêtements de tertiaire, elle mit une chaîne de fer à triple tour, fermée d'un cadenas dont elle jeta la clef. La naïve enfant l'avait tellement serrée, qu'elle pénétra profondément dans la chair et lui causa d'intolérables douleurs. Elles devinrent si atroces, qu'elle fit tous ses efforts pour la retirer, mais sans succès. Marianne allait la briser à coups de marteau, quand Rose, se prosternant humblement, pria DIEU de la délivrer. La serrure s'ouvrit d'elle-même, et la chaîne tomba à ses pieds ensanglantée. Son confesseur la confisqua. A sa place, elle se couvrit d'un rude cilice qu'elle laissa bientôt par raison de propreté, puis—en modiste ingénieuse—d'une sorte de toile écrue, tellement pesante et raide, qu'il lui semblait porter un vêtement de plomb. Sa tête ne fut pas épargnée. Ayant vu une image de sa bien-aimée sainte Catherine de Sienna, la tête couronnée d'épines, elle en fut jalouse. Les épines, assez rebelles à toute manipulation, l'auraient trahie ; elle eut

recours aux lumières de Marianne, et, à elles deux, elles fabriquèrent une couronne non moins douloureuse. C'était une lame d'argent garnie de trois rangs de trente-trois clous en l'honneur des trente-trois années que Notre-Seigneur passa sur la terre. Elle la mit sous son voile, enfonçant les clous autant qu'elle le put. Si Marie d'Oliva avait aperçu cette parure ! Mais rien ne paraissait au dehors, et Marianne était discrète. Sa colère avait, du reste, à s'exercer sur un autre sujet : le fameux lit de sainte Rose. Il fut disputé de haute lutte. Rose dormait peu, et dormir sur un bon lit, même quelques instants, lui eût semblé criminel. Son esprit inventif se surpassa dans la confection de son lit. Une planche d'abord, pour ne pas effrayer sa mère, avec une brique comme oreiller. La brique, trop polie à son gré, fut vite remplacée par une pierre brute aux vives arêtes. C'était peu. Bientôt, elle ajusta tant bien que mal quelques morceaux de bois, combla les vides de pierres aiguës, de fragments de pots cassés la pointe en haut, en guise de matelas. Cette fois, elle fut satisfaite—trop peut-être—car la couche était si douloureuse que, plus d'une fois, malgré son énergie, elle recula d'un pas avant de s'étendre dessus. Un jour, Marie d'Oliva, voyant son visage ensanglanté, soupçonna quelque nouvelle invention. Elle entra secrètement dans sa chambre, et, devant ce lit de torture, se prit à pleurer. Furieuse, elle bouleverse tout, arrache les plantes, compte les fragments de pots cassés—il y en avait trois cents—et jette tout à la rivière. Rose laissa passer l'orage ; Marianne aidant, elle sut se rattraper sur d'autres supplices.

Ce qu'il y a de plus extraordinaire, c'est de voir cette jeune fille presque toujours malade, accablant son corps de pénitences, se privant de nourriture et de sommeil, être cependant la première au travail, et conserver, au milieu de tant de souffrances, une douceur, une affabilité, une gaieté qui faisait le charme de ses parents et de ses amis.

### V.—LE CŒUR DE ROSE.

Les pénitences extérieures, même les plus héroïques, peuvent être communes aux saints et aux hypocrites. Elles sont un vêtement dont s'affuble parfois l'Ange des ténèbres et ne constituent pas par elles-mêmes un signe indu-

bitable de sainteté. Le royaume de DIEU est au-dedans ; c'est là, dans le fond du cœur, dans les replis cachés de la conscience, qu'il faut chercher le mobile des œuvres du dehors. Elles valent ce qu'il vaut rien, de plus. Le cœur de Rose était en rapport parfait avec ses actes. Ce qu'elle faisait, elle le faisait pour DIEU, jamais pour en tirer vaine gloire. La bonne Marianne en savait long sur ce sujet. Que de fois, pour obéir à sa jeune maîtresse, dut-elle se résoudre à lui parler durement, à la fouler aux pieds, à couvrir son visage de crachats ! Si Marianne, honteuse, éperdue, s'y refusait, Rose restait étendue à ses pieds jusqu'à ce qu'elle fût satisfaite : tellement elle se jugeait et se disait en toute sincérité la plus misérable des créatures ! Pieuse exagération, dira-t-on. Oui, pour les aveugles ou ceux qui ont la vue basse dans les choses divines ; mais Rose, qui recevait dans son âme les plus lumineuses irradiations, qui savait ce qu'est DIEU, ne pouvait avoir trop d'horreur pour les moindres défaillances de la nature.

Les louanges lui étaient un supplice. Que d'attention pour dissimuler ses mortifications, voiler à tous les regards les faveurs divines, paraître au-dehors une pauvre fille simple, sans prétention ! DIEU se fit son complice. A force de jeûnes et d'abstinences, Rose avait perdu l'apparence et la vigueur de la santé ; le corps amaigri, le visage pâle, les yeux éteints par les larmes : voilà ce qui restait de la ravissante enfant dont Marie d'Oliva avait été si orgueilleuse. Croyant, en perdant sa beauté, perdre en même temps l'estime et la louange du monde, Rose en était joyeuse. Ce fut le contraire. Dans Lima, on ne parlait que de Rose, la sainte ! Elle en fut indignée. Et cette jeune fille, qui avait tout sacrifié, pour méprisé, fit à DIEU cette étrange prière : "Mon DIEU, rendez-moi la beauté !" DIEU l'exauça. Sans rien relâcher de ses austères pratiques, elle recouvra rapidement ses premiers traits : ses joues leurs couleurs, ses yeux leur flamme, à ce point que personne ne voulut plus croire à sa vie mortifiée. Un jour de Jeudi-Saint, après avoir passé tout le Carême à jeûner au pain et à l'eau, n'ayant pris aucune nourriture depuis trente heures, elle sortait de l'église quand, sous le portique, elle traversa un groupe de jeunes gens. Ils se mettent à rire : "Tiens ! Dona Rosa, cette tertiaire si dénitente !.. Si elle jeûnait autant qu'elle le dit,

elle n'aurait pas de si belles joues !" Et tous de plaisanter. Marie d'Oliva était indignée ; mais Rose, heureuse dans son cœur, louait DIEU de sa miséricorde. Elle pouvait maintenant, sous le couvert de ce gracieux miracles, se livrer à son aise à toutes les pénitences ; DIEU seul lui en saurait gré !

Le sentiment profond de son néant la mettait sous les pieds de tout le monde. Nulle âme ne fut plus obéissante. Ses directeurs avaient tout droit sur elle ; une parole suffisait pour obtenir la plus entière soumission. Accusée souvent auprès d'eux, soit par sa mère, soit par ses amis, de pratiquer des mortifications indiscrettes, elle acceptait les reproches en toute humilité, exagérant ses torts, promettant de se corriger. Plus d'une fois les disciplines, les cilices, les chaînes de fer furent saisis et gardés, jusqu'à ce que, vaincu par ses supplications, le confesseur consentit à les lui rendre. Pendant sa dernière maladie, déjà expirante, on lui présenta quelques gouttes d'un cordial pour la ranimer ; Rose refusa. "C'est sur l'ordre de votre confesseur," lui dit sa garde-malade. L'humble fille se soulève, prend le verre et le boit d'un trait. "Allez dire à mon maître, murmura-t-elle, que j'ai pris, par son ordre, ce que je ne pouvais naturellement, et qu'aux portes de la mort, je n'ai point oublié ma juste dépendance."

Le cœur de Rose, libre de toute vanité, appartenait totalement à DIEU : il y régnait en maître.

#### VI.—L'ERMITAGE.

Les paroles de DIEU à une âme—surtout les premières—sont si douces que, pour les entendre toujours, pour en pénétrer le sens intime, pour en savourer la délicieuse tendresse, on cherche la solitude. Le bruit des vaines choses du monde semble une profanation. Il se fait si caressant, le bon DIEU, quand il veut attirer à lui un cœur ! O joies printanières de l'appel divin, sourires du Père céleste sur le berceau de l'enfant bien-aimé ! C'est l'aurore avec ses splendeurs de lumière, ses perles de rosée, ses chants d'allégresse, ses promesses de bonheur ! Qui d'entre nous, fatigué de la route, ne se retourne vers elle pour revivre dans son cœur ses heures trop rapidement envolées, rafraîchir son âme à son charme vivifiant et lui demander, pour le reste du chemin, un dernier et suprême élan ?

Toute jeune, Rose est amoureuse du silence. Ses petites compagnes veulent l'entraîner à leurs jeux, elle refuse aimablement : la promesse d'une belle poupée ne peut même la séduire. Elle s'éloigne, se cache pour prier à son aise : "C'est que, répond-elle à son frère, dans ma cachette, DIEU est avec moi, et je ne suis pas sûre de le trouver parmi les poupées." Cette réponse est d'une enfant de sept ans ! Plus DIEU parle au dedans, plus elle fuit le commerce des hommes. Marie d'Oliva ne l'entendait pas ainsi. Très répandue au dehors, elle avait de nombreuses amies et les visites succédaient aux visites. Sa fille était belle, raison majeure pour l'emmener avec elle. Rose s'ingéniait à accumuler obstacle sur obstacle pour s'épargner ces fréquentes sorties. Le plus souvent, elle se frottait les yeux avec un piment indien extrêmement violent qui les enflammait au point que toute promenade devenait impossible. Sa mère fut prise à ce piège assez longtemps. Elle s'aperçut enfin que cette maladie des yeux arrivait toujours à propos avant une visite. Elle épia sa fille et, pour mieux se convaincre, mit sa langue sur ses paupières : le pimant se trahit en la piquant, tout était découvert. Quand sa colère fut calmée, Rose lui dit doucement : "Il vaut mieux pour moi perdre la vue, ma bonne mère, que de livrer mon cœur au monde."

Rose avait un rêve : se construire dans un coin du jardin, bien à l'écart sous les grands arbres, loin de tout bruit, un petit ermitage. Que de promesses il fallut pour obtenir pareille autorisation ! s'engager à être sage, c'est-à-dire ne pas exagérer ses pénitences, confier une clef à sa mère, ne jamais y passer la nuit. Sous ces réserves, Marie d'Oliva finit par céder. Il fut vite bâti, le petit ermitage : cinq pieds de long, quatre de large, une fenêtre, et comme mobilier un siège en bois, une table et quelques pieuses images. Son confesseur l'ayant visitée se récria : "C'est trop étroit, dit-il à Rose, vous ne pourrez y vivre." Et Rose de répondre : "Oh ! c'est bien assez grand pour JÉSUS et moi, nous y serons à l'aise !" JÉSUS et elle, c'était le Paradis. Chaque matin, dès l'aube, elle s'enfuyait dans sa chère cellule, et là, seule avec son DIEU, priait, travaillait, souffrait. Tout lui parlait de sa grandeur, de sa bonté, de sa magnificence. Les arbres, les plantes, les fleurs chantaient à son cœur les louanges du Créateur.

Aussi, quand radieuse elle traversait le jardin, son âme s'épanouissait dans la joie, et elle disait : " Arbres, plantes, herbes, fleurs, bénissez le Seigneur !" Et à sa voix, les arbres, les plantes et les fleurs s'agitaient en cadence, formant autour d'elle une ronde gracieuse, pleine de joyeux murmures et de senteurs parfumées. Divine artiste, Rose entendait et dirigeait cette musique sacrée des choses qui, grandiose et universel concert, redit par toutes les voix de la nature, du brin de mousse au cèdre de Liban, l'éternelle louange de son auteur.

" Jésus et moi, avait-elle dit, nous serons à l'aise dans mon ermitage !" D'autres indigènes prétendirent y faire domicile. A Lima, comme dans tous les pays chauds et humides, les moustiques sont nombreux. S'il est dès êtres créés pour éprouver la patience de l'homme, ils en sont les rois ! L'ermitage de Rose, placé sous les arbres, en était infesté. Chose merveilleuse ! au lieu de la troubler par leurs désagréables piqûres, ils la traitaient en douceur, ce qu'ils étaient loin de faire pour les personnes qui la visitaient. Marie d'Oliva surtout—Les moustiques comprenaient d'instinct qu'elle venait tracasser leur petite amie—ne pouvait se hasarder dans la cellule sans être assaillie et cruellement maltraitée. Toute la troupe se donnait le mot pour la dévorer. " Sous cette plaie d'Egypte,—dit un biographe,—qui ne laissait aucun moment de repos, Rose, un grand étonnement de ses visiteurs, demeurait tranquille, nullement tourmentée. Elle répondit un jour gracieusement : " En prenant possession de ce domicile, j'ai compris qu'il fallait vivre en bonne intelligence avec mes voisins. J'ai donc fait un traité de paix auquel nous restons réciproquement fidèles. Ils ne cherchent point à me nuire et moi je ne leur fais aucun mal. Ils se mettent à l'abri sous mon toit quand ils le veulent et, en retour de ce service, ils accompagnent, du son de leurs ailes, les cantiques que je chante à la louange du Seigneur."

C'était la vérité ! Le matin, en ouvrant sa porte et sa fenêtre, la chère sainte leur disait : " Allons, mes petits amis, chantons ensemble les louanges du Tout-Puissant." Et les moustiqués accouraient, voletant en auréole autour de sa tête, et accompagnaient de leur bourdonnante musique les chants qu'elle improvisait. Le soir, le concert recommençait, car elle chantait souvent, la Rose du bon

DIEU. Son âme candide, douée d'une exquise sensibilité, riche de tendresse, aimait à redire dans de gracieuse poésies l'ardente charité qui la consumait. Et DIEU écoutait les chants de sa bien-aimée. Pendant le carême de l'année 1617—la dernière de notre sainte—un rossignol venait chaque soir, au coucher du soleil, se percher sur une branche devant la fenêtre du petit ermitage. Là, il chantait à pleine gorge. Ravie et jalouse, Rose voulut faire sa partie. Quand le rossignol finissait, elle chantait à son tour. Il écoutait, sa gentille tête gracieusement tournée vers elle, et, oublieux de ses roulades sonores, il reprenait le chant de Rose, sifflant en mesure comme un artiste. Longtemps il chantaient tous deux, luttant d'harmonie, jusqu'à ce que, la nuit tombée, le rossignol, jetant au ciel une dernière note, disparût dans le feuillage.

(à suivre)

— o —  
**CHRONIQUE**

OTTAWA. — FÊTE DE ST DOMINIQUE

Toujours saintement aimable dans les divers couvents de l'Ordre, la fête de St Dominique est cependant plus surnaturellement joyeuse et entraînante dans les maisons d'étude et de noviciat. Les éléments plus jeunes et les frères plus nombreux donnent à la piété un élan et une gaieté qui doit réjouir d'une façon toute spéciale le cœur du Très Doux Père.

Le 4 août dernier, le couvent d'Ottawa a été lui aussi favorisé de cette grâce particulière. Comme elles étaient heureuses, les voix des religieux, jeunes et anciens, de saluer, dans la sérénité de la nuit, le jour de fête qui allait se lever : *Adest dies lætitiæ* ! Comme elles vibraient d'allégresse pour chanter les psaumes, les hymnes et les antiennes qui exaltent les vertus et la gloire du St Patriarche.

Selon l'antique usage, les Fils de St-François sont venus célébrer la messe en l'honneur de l'Ami de leur Père. En chantant les louanges de Saint-Dominique, le T. R. Père Gardien des Capucins de Hintonburg, accompagné de ses religieux prenait part, lui aussi, à une fête de famille. Car lorsqu'il s'agit de St François ou de St Dominique, parler de l'un, c'est célébrer les deux, tant leurs

œuvres allèrent à la même fin ; l'un fut tout séraphique et ardeur, l'autre parut un rayonnement de la lumière des chérubins."

Mgr Falconio, Délégué Apostolique, qui a contracté par sa profession religieuse des liens qui l'inclinent vers la famille dominicaine, a bien voulu, ainsi que Mgr l'Archevêque d'Ottawa, honorer notre fête sa présence. Plusieurs religieux et des membres distingués du clergé séculier sont également venus prier le Père et donner aux fils un précieux témoignage de sympathie.

C'est après l'office de Complies qu'a eu lieu le panegyrique de St Dominique, donné par M. le Chanoine Bouillon, avec une émotion contenue et une élégante dignité. Le prédicateur sut heureusement appliquer à notre Saint les paroles de l'Évangile : *Erat lucerna ardens et lucens*, et faire ressortir la science, le zèle et la charité du destructeur de l'hérésie albigeoise, non moins que l'autorité de fondateur d'une grande famille religieuse.

Après le chant du *Salve Regina*, au pied de l'autel et devant la belle assistance des fidèles, deux jeunes religieux se prosternaient les bras en croix et la face contre terre pour demander la miséricorde de Dieu et celle de l'Ordre. C'étaient deux frères, étudiants en Théologie qui allaient prononcer leurs vœux solennels et promettre pour jamais obéissance à Dieu, à la Très Sainte Vierge et au Bienheureux Père Dominique, dans son Ordre des Frères-Prêcheurs. Sans doute ce Père bien-aimé qui au moment de sa mort recommandait à ses frères de travailler à la diffusion de l'Ordre, aura accepté et béni ces nouveaux enfants qui se donnaient à lui au soir de sa fête.

Bien que ces solennités se renouvellent chaque année avec leur cortège traditionnel de circonstances, elles n'en apportent pas moins à l'âme religieuse un bienfait toujours nouveau, dont elle conserve le souvenir comme un gage de force et de salut. Puisse le grand Saint Dominique obtenir du Seigneur pour toute sa postérité cet esprit de prière et cette grâce d'apostolat qui lui ont été donnés à lui-même avec une si divine magnificence !

\*\*\*

A St-Hyacinthe notre fête de St-Dominique a eu le cachet que nous désirons lui garder, elle a été simple, pieuse et toute religieuse. La veille au soir, avant complies,

deux jeunes gens, venus, l'un de l'Archidiocèse de Québec, l'autre de l'Archidiocèse de Montréal, recevaient au Chapitre l'habit de l'Ordre. Le jour et l'heure donnaient à cette cérémonie qui nous est devenu familière, un caractère particulier de joie et de solennité. Ces paroles si graves que le prieur répètent toujours les mêmes à chaque vestition depuis des siècles, nous semblaient la voix du B. Patriarche rappelant à tous ceux qui veulent devenir ou rester ses fils, les conditions de la vie religieuse telle qu'il l'a voulue pour ses enfants. Après complies deux jeunes frères, venus de Sherbrooke, se donnèrent à St Dominique par la profession des vœux simples.

Afin que la famille entière du S. Patriarche prit part à la fête, lundi 4 août, à 7 h. il y avait réunion de la Fraternité du Tiers-Ordre avec vestitions et professions.

A dix heures précises Monseigneur l'Evêque de St Hyacinthe faisait son entrée solennelle dans l'église, entouré d'un nombreux clergé, La messe solennelle fut célébrée par le R. P. Xavier, vicaire des Franciscains de Montréal, assisté des Frères Mineurs du même couvent.

Au dîner Monseigneur Brunault, coadjuteur de Nicolet, nous apporta avec l'honneur de sa présence les souhaits et les bénédictions de son vénérable évêque qui a toujours été de nos fêtes. Avec Mgr de St-Hyacinthe et Mgr de Tubuna, et les RR. PP. Franciscains, une trentaine de convives tous ecclésiastiques prirent part à notre modeste repas de famille, qui se termina selon l'usage traditionnel par le chant du *Seraphicus Pater*.

Le soir à complies nous avions église pleine. M. l'abbé D'Amours directeur du Grand Séminaire de Rimouski, qui avait bien voulu se charger de l'allocution de circonstance, commenta les paroles d'Isaïe que la liturgie dominicaine applique à S. Dominique et à son œuvre : *Spiritus meus, qui est in te, et verba mea, quæ posui in ore tuo, non recedent de ore tuo, et de ore seminis tui, dicit Dominus, amodo et usque in sempiternum.* Mon esprit qui est en toi et les paroles que j'ai mises dans ta bouche, ne se tairont point sur tes lèvres ou sur celles de tes enfants". Il parla de S. Dominique et de son œuvre en homme qui a mûrement étudié l'un et l'autre, qui en connaît la portée et la mission providentielle, et les admire tels que Dieu les a faits et voulus et non tels qu'il lui plaît de les refaire. Que

Dieu nous fasse la grâce de comprendre ainsi notre vocation et qu'il donne au S. Patriarche de se trouver sur notre terre canadienne une nombreuse postérité qui lui ressemble et continue son œuvre, par une vie d'austérité et de contemplation, par les solennités saintes de la prière liturgique, par la passion de la science divine, le labeur incessant pour le salut des âmes et le service de l'Eglise. Le vœu du prédicateur est aussi le nôtre ! Périssent cette fondation canadienne, si elle ne peut pas vivre de l'esprit de Dominique et si elle ne doit pas acclimater sous notre ciel la vie religieuse et la vie apostolique telles que les a comprises le B. Patriarche et telles qu'il les a voulues pour tous ses enfants jusqu'à la fin des siècles.

\* \*\*

Arcueil a été au mois dernier le théâtre d'une belle fête. Il s'agissait d'inaugurer à l'Ecole Albert le Grand une statue du P. Didon qui a été pendant plusieurs années l'âme de cette institution. Cette statue, œuvre de Denys Puech représente fidèlement le P. Didon dans une attitude dit un journal de Paris, "de calme audace et d'ardente sérénité". L'heure était bien choisie pour une telle démonstration, à la veille de cette ignoble et honteuse campagne que la France officielle allait ouvrir contre l'enseignement chrétien et les écoles libres. Glorifier le P. Didon, c'était glorifier à la fois les deux grandes causes qu'il a si magnifiquement servies : celle de la vie religieuse et de l'enseignement chrétien indépendant de l'Etat. La démonstration, s'il en faut croire les journaux, a été digne à la fois du P. Didon et des grandes causes qu'il représentait.

Nous regrettons de n'avoir pas sous la main les discours si hautement appréciés du R. P. Brivot Prieur d'Arcueil et du R. P. Gaffre, qui seront publiés dans un compte rendu complet de la fête.

FR. DOMINICO.

— o —

## RECOMMANDATIONS

Nous recommandons aux prières les membres défunts de l'Œuvre du Noviciat.

Dme Honoré Houde, Ottawa ; M. C. St-Pierre, Ste Flore ; Dme Théod. Deslauriers, Montréal ; M. Oliva Bergeron, Lewiston Me. ; Dme Pierre Lataille, Ste Victoire ; Dlle Helen Maguire, Montréal ; Dme Marie Comeau, New-Bedford ; D. M. Valetton, New-Orléans.

## CHOSSES ET AUTRES

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur la fin de l'article que nous publions aujourd'hui sur les Philippines. Il se recommande à tous les esprits sérieux qui veulent se mettre au courant non seulement des transformations profondes qui vont s'accomplir dans ces îles, mais des causes qui les ont préparées.

A ce propos, il nous sera bien permis de mettre en garde les lecteurs catholiques contre les nouvelles télégraphiques et appréciations que reproduisent nos journaux sur les affaires des Philippines. Ces appréciations sont presque toujours de source américaine et protestante : c'est dire qu'elles ont toutes les garanties possibles d'inexactitude.

Jusqu'ici, s'il faut en croire les catholiques américains eux-mêmes. — ceux qui sont sérieux et ne mettent pas l'américanisme avant tout principe et toute justice, — nos voisins n'ont pas précisément tant mérité de l'Eglise catholique aux Philippines. S'ils sont conséquents avec leurs principes, ils protégeront toutes les propriétés et garantiront tous les droits temporels acquis, sans s'immiscer dans les affaires spirituelles.

Du reste ces questions majeures relèvent du St-Siège. Les catholiques des Philippines, les religieux plus que tous les autres, savent que leurs vrais intérêts sont les intérêts de l'Eglise et qu'ils ne sauraient être en meilleures mains : ils attendent de Rome protection et direction. D'autre part le gouvernement américain a confiance qu'il trouvera dans la sagesse qui gouverne l'Eglise l'intelligence parfaite des difficultés de la situation et le désir sincère de concilier tous les vrais intérêts.

\*\*\*

A lire un bel article de M. Brunetière dans la *Revue des Deux Mondes* sur "*l'erreur du XVIIIe siècle*". C'est plus et mieux qu'une page de critique littéraire : c'est une question de philosophie morale traitée avec le ferme bon sens qui caractérise ce vigoureux esprit formé à l'école de Bossuet.

\*\*\*

C'est un soulagement de voir enfin l'opinion française

s'émouvoir devant l'ignoble campagne entreprise par la France officielle contre quelques milliers de femmes coupables d'avoir mis en pratique l'Évangile et d'avoir enseigné aux enfants du peuple, sans qu'il en coûte rien à l'État, ce que tout homme doit savoir pour entrer dans la civilisation chrétienne. Pauvre grande armée française, qu'elle doit être humiliée de prendre sa revanche des victoires allemandes en emportant d'assaut des écoles occupées par quelques bonnes Sœurs et défendues par des femmes bretonnes !

Il semble évident que la cohue de renégats et de libres penseurs à laquelle Dieu permet de perdre autant qu'ils le peuvent l'honneur de la France, ne s'arrêtera pas après de tels succès. Après les religieux, les curés et les évêques. Ce sera justice, une justice qui en éclairera quelques-uns, qui les honorera tous, parce qu'elle les confondra tous comme les serviteurs du même Maître. Le terme logique de cette persécution odieuse et ridicule c'est la rupture du concordat.

Faut-il la redouter ? Faut-il la désirer ? Peut-être ni l'un ni l'autre.

Il ne faut pas désirer la rupture du concordat. L'Église ne fera rien pour la provoquer et la hâter, en vertu du principe : "qu'il ne faut jamais faire le mal pour en tirer du bien". Dénoncer le Concordat, ce serait supprimer toutes les conditions de l'existence temporelle de l'Église catholique en France, ruiner un grand nombre de paroisses, de diocèses, d'œuvres nécessaires au recrutement du clergé, causer enfin dans toute l'Église de France des perturbations profondes qui mettraient en péril le salut de bien des âmes. C'est pourquoi, l'Église tient au Concordat comme à un moindre mal.

Il ne faut pas la redouter ; car du mal sortira un bien, un bien tel qu'il sera le salut de la France, si Dieu veut la sauver. En fait le Concordat est à plus d'un point de vue la cause de la faiblesse et de l'impuissance relative de l'Église en France. Supprimez le concordat, l'Église recommencera à neuf dans des conditions de liberté et d'indépendance qui assureront à son action sur le peuple une bien plus grande efficacité. C'est une Église renouvelée qui fera une France nouvelle.

Le jour où il n'y aura plus de concordat, où le curé ne

sera plus un fonctionnaire, où l'évêque ne sera plus un préfet ecclésiastique nommé, réglementé, surveillé par un ministre des cultes, où l'on entrera dans le clergé comme on entre aux Missions étrangères sans autre préoccupation que l'apostolat, ni d'autre avancement en vue que la persécution et le martyre, ce jour là le clergé refera comme il le voudra une France chrétienne et catholique. L'Etat pourra encore persécuter l'Eglise : il ne pourra plus la déconsidérer ni l'amoinrir dans l'estime et le respect des peuples.

J'ai dit que la dénonciation du Concordat est le terme logique de la persécution religieuse inaugurée par la république idiotement despotique qui gouverne la France. Elle n'en sera probablement pas le terme prochain, parce que ni l'Eglise ni le gouvernement ne la désirent. L'Eglise n'en veut point, pour les raisons que j'ai dites : mais le Concordat enterré sans qu'il y ait sa faute, elle sera vite consolée. L'Etat n'en veut pas pour le moment, parce que le Concordat lui laisse la main sur le clergé, et qu'il veut faire à son aise le travail de désorganisation de la France religieuse, sans redouter l'opposition d'une hiérarchie que son indépendance rendrait formidable. Quand la désorganisation sera complète l'Etat dénoncera le Concordat pour n'avoir plus à payer au clergé le maigre traitement qui n'est même pas une indemnité équitable pour les biens volés à l'Eglise. Toutefois l'Etat ne sait pas ce qu'il fera : il devra courir où il avait compté marcher, et aura depuis longtemps dépassé le but avant l'heure à laquelle il comptait arriver. Il a bien calculé pour arriver au but juste à l'heure et ne pas le dépasser. Mais il n'a pas compté avec la Providence qui veille sur son Eglise et se servira des passions humaines et de leur irrésistible poussée pour déconcerter et démolir les plans les mieux combinés de la sagesse humaine. Les pouvoirs qui se succèdent en France servent les passions et les excitent, ils ne les contiennent pas ni ne les gouvernent. Après les rusés et les sages viennent les violents et les emportés, après ceux-ci viendront les brutes et les enragés. Ce sera la fin, et le commencement du salut.

BERNARDO.

CALENDRIER DOMINICAIN DU MOIS DE SEPTEMBRE

INDULGENCES DE NOS CONFÉRIES.

---

- 1 Ste Philomène, V. M.
  - 2 S. Etienne, roi de Hongrie.
  - 3 B. Guala, Conf. de N. O. D.
  - 4 Oct. de S. Augustin. Sol.
  - 5 B. Catherine de Raconixi, V. N. O., D.  
Anniversaire des Familiars et Bienfaiteurs. Indulg.  
pour le Rosaire, et la Conf. du S. Nom de Jésus.
  - 6 B. Bertrand, Conf. de N. O., D.
  - 7 XIV Dim. P. O. T. 1er du mois. S. Rose de Viterbe,  
V. D., Ind. plén. pour Rosaire.
  - 8 Nativité de la B. V. Marie., T. D., Ind. p. Rosaire.
  - 9 N. D. Auxiliatrice, (transférée du 24 mai,) T. D.
  - 10 S. Nicolas de Tolent., Conf. D.
  - 11 Translation des reliques de S. Dominique N. P. T. D.  
(du 25 mai.)
  - 12 BB. Guillaume et Comp., Martyrs, N. O., D.
  - 13 B. Jacques Salomon, Conf. N. O., D.
  - 14 XV Dim., P. O. I., 2e du mois. Exaltation de la Sainte  
Croix, T. D., Ind. pour conf. S. Nom de Jésus.
  - 15 Mémoire de N. P. S. Dominique à Suriano, T. D.
  - 16 B. Imelda, V. N. O., D.
  - 17 Stigmates de S. François, D.
  - 18 SS. Corneille et Cyprien, MM. D.
  - 19 SS. Janvier et comp. MM. D.
  - 20 B. François de Possadas, conf. N. O. D.
  - 21 XVI Dim. P. O. T. 3e du mois. S. Mathieu. Ap. et  
Ev. T. D. Ind. p. S. Sacrement.
  - 22 SS. Maurice et comp. MM. simple.
  - 23 Ste Thècle, V. M. D.
  - 24 N. D. de-la-Merci, T. D.
  - 25 S. Thomas de Villeneuve, Conf. N. O. D.
  - 26 B. Dalmace, Conf. N. O. D.
  - 27 SS. Côme et Damien, MM. Simp.
  - 28 XVIIIe P. O. T. S. Jos. de Copertino, Conf. D.
  - 29 S. Michel Archange, T. D.
  - 30 S. Jérôme, Conf. et Doct, de l'Eglise, T. D.
-



ST JEAN DE LA CROIX

EAU

Mélisse des Carmes  
**BOYER**



SAINTE THERESE

Seul Successeur des Carmes

**PARIS — 14. Rue de l'Abbaye. — PARIS**

Souverains contre le Choléra, les Dysenteries, les Maux d'Estomac; — d'un prompt secours contre l'Apoplexie, Évanouissements, Malaises, etc. **GENÉRIQUE** **CONTREFAÇONS**

DEPOT GENERAL POUR LE CANADA  
**ROYER ROUGIER FRÈRES, Montréal**

Exiger la Signature de



DÉTAIL DANS TOUTES LES PHARMACIES

## TISSUS SPECIAUX

— POUR —

# Communautes Religieuses

MERINOS, SAYS,  
DRAP DE SÉDAN,  
VOILES, TOILES, Etc.

Importation directe des Premières Manufactures Françaises.  
*Envoi d'Echantillons sur demande.*

## ROUGIER FRERES,

Compagnie incorporée.

No 9 Place des Vosges, | 1597 Rue Notre-Dame  
**PARIS.** | **MONTREAL.**



**A. BLONDIN & CIE,**  
**PLOMBIERS SANITAIRES,**  
**ST-HYACINTHE, P. Q.**

Fornaises à l'Eau Chaude et à la Vapeur.  
 Gas, Bains, Water-Closets, etc., etc.

**SPÉCIALITÉS** : \_\_\_\_\_



Eglises, Presbytères et  
 Communautés Religieuses.

**S. Bourgeois & Cie.,**

**Place du Marché, St-Hyacinthe.**

**ÉPICERIES, PROVISIONS, FERRONNERIES, QUINCAILLERIES, VINS, LIQUEURS, PEINTURES, HUILES, POÊLES, CHAUX, PLÂTRE, ETC.**

**PAQUET & GODBOUT,**

**ENTREPRENEURS  
 D'ÉGLISES,**

**Et manufacturiers de Portes, Chassis, Jalousies, Moulures de toutes sortes.  
 Découpage, Tournage, Plainage et Embouvetage.**

**SPECIALITE :** Ameublements d'Eglises et de Maisons d'Education.

**No. 17 à 31 Rue William, ST-HYACINTHE, P. Q.**

**N. P. VIENS,**

Marchand au détail de

**Fruits domestiques et importés,**

**ÉPICERIE GÉNÉRALE, CONFISERIE, LÉGUMES,**

**Coin des rues Cascades & Mondor**

**ST-HYACINTHE.**

**Leduc & Lebel**

**Maison Canadienne**

**COIN DES RUES CASCADES ET MONDOR,**

**ST-HYACINTHE.**

Les Marchandises Sèches sont notre spécialité. Nous achetons directement des manufactures.